

# L'ÉGALITÉ

Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle  
le souci de la sincérité et de la justice. (Cic d'Haussonville)

## Revue Politique et Littéraire

Paraissant le premier et le troisième jeudis de chaque mois

### ABONNEMENTS :

Canada	Un an.....	\$0.60
	Six mois.....	0.35
	Trois mois.....	0.20
Pour l'étranger, 5c en sus par trimestre.		

DIRECTEUR : WILFRID GASCON

à qui il faut adresser lettres, mandats, etc.

Les abonnements en retard paient une taxe  
additionnelle de 10 cents. La Newspaper Col-  
lection Agency est chargée régulièrement par  
nous de prélever à notre compte ces abon-  
nements arriérés.

Administration à SAINT-JÉROME, -- (Terrebonne) -- Bas-Canada.

## Renseignements erronés

### Cavaignac, dupe ou complice

## LE DENOUEMENT D'UN DRAME

Un haut dignitaire de la hiérarchie épiscopale a affirmé, il y a quelques semaines, à un journaliste de Saint-Jérôme que les ordonnances conciliaires de Baltimore et les instructions de M. le cardinal Satolli concernant la fréquentation des écoles publiques aux Etats-Unis par les enfants catholiques avaient été retirées. Justement surpris de cette nouvelle extraordinaire dont pas un journal américain ne nous avait rien dit, et convaincu, du reste, que si un changement de cette importance avait été opéré le public en aurait au moins appris quelque chose, nous avons conçu des doutes sérieux sur l'exactitude de ces renseignements donnés à un de nos confrères. Malgré toute la déférence que nous devons à Mgr B. . . , nous n'avons pas pu nous en rapporter à sa parole, dans la circonstance, et nous remémorant combien quelques-uns se soucient peu de renseigner exactement même un archevêque, nous avons écrit à M. le docteur I. Lemieux, maire de Red Lake Falls, Mjmeso- et président du Bureau d'Education des écoles publiques de cette petite ville de l'Ouest, qui subit, dans les choses religieuses, l'influence de Mgr Ireland.

La lecture de la correspondance échangée entre nous et M. le docteur Lemieux

rétablira dans les esprits les choses au point.

Saint-Jérôme, co. de Terrebonne, P. Q.

Monsieur le Président du Bureau de l'Éducation de Red Lake Falls, Minn.

Est-ce moi que les instructions données au clergé américain par le délégué du pape Mgr Ireland touchant les écoles publiques aient été rappelées. Suivant ces instructions données en 1892 il était permis aux catholiques d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques lorsqu'il n'y avait pas d'écoles catholiques ou lorsque celles qui existaient étaient inférieures et inefficaces pour quelque cause que ce soit : ces instructions défendaient à tout évêque ou prêtre d'exclure ou de menacer d'exclure des sacrements les parents ou les enfants qui fréquentaient les écoles publiques.

En votre double qualité de président du Bureau d'Education de votre localité, et de catholique fidèle aux instructions de votre archevêque, pouvez-vous et voulez-vous me dire ce qu'il y a de vrai dans l'affirmation faite ici par un haut dignitaire ecclésiastique à savoir : que l'Eglise des Etats-Unis est revenue sur les décisions du Concile de Baltimore et a obtenu le rejet des ordonnances de Léon XIII faite par l'organe de son délégué touchant la fréquentation des écoles publiques par les catholiques américains ?

Dans l'attente d'une réponse, j'ai l'hon-

neur de me soumettre votre tout respectueux.

WILFRID GASCON,  
directeur de l'ÉGALITÉ.

P. S.—Veuillez me retourner cette lettre en même temps que votre réponse.

W. G.

Red Lake Falls, Minn., 21 août 1898.  
WILFRID GASCON, St-Jérôme, Canada.

Cher Monsieur,

D'après ce que j'en sais et d'après mes informations prises du Révd Etienne Fayolle curé de Red Lake Falls et doyen de cette partie du diocèse de Duluth, les instructions défendant à tout évêque ou prêtre d'exclure des sacrements les parents ou les enfants qui fréquentaient les écoles publiques n'ont jamais été retirées.

Il pourrait se faire que le haut dignitaire dont vous parlez aurait confondu le rapport de ces instructions avec le règlement qui enjoint aux pasteurs d'exclure des sacrements les enfants des parents et les parents de ces enfants qui refusent de les envoyer au catéchisme pendant la période de temps nécessaire pour les préparer à leur première communion.

Croyez-moi, Monsieur, votre tout respectueux

DR I. P. LEMIEUX,  
Président du Bureau d'Education,  
Red Lake Falls, Minn.

P. S.—Le délai apporté à la réponse de votre lettre est dû au fait que je me trouvais en villégiature lors de sa réception.

D. P. L.